

St Silvain Bellegarde



Bulletin d'information n° 5

Juillet 2010

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et tous,

Ce bulletin municipal vient clore, je l'espère, un premier semestre qui a soumis chacun d'entre nous à bien des désagréments. Un enneigement sans peu de précédents, des températures « polaires » et un printemps qui a eu bien du mal à s'imposer, nous ont contraints à faire face à de rudes épreuves. Chauffage, conditions de circulation mais aussi conditions de travail des agriculteurs, sans oublier les effets induits sur l'état des routes en particulier.

La commune de St Silvain consent des efforts financiers importants pour remédier à ces désordres.

Note plus optimiste, je tiens à souligner un certain regain d'attractivité de notre commune avec plusieurs installations de jeunes. La pérennisation de notre commune passe par la venue ou le maintien des nouvelles générations et cela nous amène dynamisme et créativité. Je leur souhaite bonne chance dans leurs diverses entreprises et je les assure de tout mon soutien.

Ce choix de vie valide celui qui est le notre depuis des années, voire des générations : s'établir dans un département avec une certaine philosophie de vie. Espérons que ce mouvement continue dans la même direction, bien entendu si on nous en donne les moyens.

Je vous souhaite à toutes et tous, d'agréables journées d'été dans notre belle campagne.

Serge DUMONTANT

Au Conseil Municipal

Finances de la commune

Taux d'imposition :

Les taux d'imposition communaux ont été votés à la majorité (8 pour, 1 abstention) lors de la réunion du conseil municipal du 12 Mars 2010 :

Suivant proposition du maire, les taux 2009 ont été maintenus. Pour mémoire :

Foncier Bâti : 6,75% Foncier Non Bâti : 46,07% Taxe Habitation : 5,63%

Ceci s'entend dans le but de maintenir l'équilibre du budget communal dans les mêmes proportions alors que les dotations d'Etat diminuent.

Les taux de la Communauté de Communes adoptés à l'unanimité au conseil communautaire du 9 Avril 2010 sont les suivants :

Foncier Bâti : 1.65 % Foncier Non Bâti : 4.55 % Taxe Habitation : 5.10 %

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour St Silvain est de 16.88 % .

Budgets 2010 :

En présence de Monsieur Olivier GALINAT, trésorier de la commune, les budgets ci-dessous ont été votés par 6 voix Pour et 3 Abstentions à la réunion du Conseil Municipal du 13 Avril.

ATELIER :

Section de fonctionnement : 8051 €

Section d'investissement : 11557 €

Les excédents sont maintenus au budget annexe afin de financer les travaux à venir.

BUDGET PRINCIPAL :

Suivant décision du Conseil Municipal, le budget « bâtiment » a été clôturé et intégré au budget principal. Cette action réduira les documents administratifs sans nuire à la clarté des résultats de la partie logements locatifs puisqu'un service spécial a été créé pour leurs gestions.

On peut noter que grâce aux efforts consentis depuis 2 ans, nous arrivons à dégager un autofinancement à hauteur de 50 837 €.

Section de fonctionnement : 169 924 €

Section d'investissement : 124 226 €

Sont inscrits au budget de 2010 : les réfections complètes des routes du Mont et de Buxerette, le revêtement d'un accès au village de Chez Bardy, des renforcements ponctuels à Rimareix et Chez Bardy suite aux rigueurs de l'hiver ainsi que des travaux de curage de fossés au village de Sannegrاند.

Ces travaux représentant un investissement de 45 000 € sont financés sans emprunt grâce à :

- une partie de l'autofinancement dégagé du budget communal
- la subvention FDAEC cumulée sur 2009 et 2010 : environ 7000 €
- une subvention exceptionnelle de 8000 € obtenue sur les fonds parlementaires.

La demande de DGE faite auprès des services de l'Etat n'a pas été retenue. Nous renouvelerons la demande sur 2011 avec, espérons, plus de chance d'obtenir satisfaction.

Rappel: Comme indiqué dans les précédents bulletins les documents budgétaires ainsi que les comptes rendus des réunions du conseil municipal sont à votre disposition pour consultation en mairie.

Travaux et aménagements en cours

- Un contrôle des points d'eau utilisables en cas d'incendie a été effectué par le SDIS 23 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Creuse). Les opérations d'entretien suite aux anomalies constatées sont faites : poteau d'incendie dans le bourg ainsi que les puisards d'aspiration dans les villages du Faux et de Sannegrand.
- Un second panneau d'affichage a été posé dans le couloir de la Mairie
- L'aménagement de la salle polyvalente continue, avec la mise en place d'une armoire pour le rangement de la vaisselle. Un chariot de service complète cet équipement.
- Afin de poursuivre le rangement des archives communales, le nettoyage des combles ainsi que l'aménagement de l'arrière chaufferie se terminent. Une armoire est mise à disposition pour l'Association « Course de Côte de la Tardes », dans la salle des associations.

Adressage

Le lundi 3 juin, Mr BRUNET, responsable de l'adresse à La Poste est venu nous présenter la procédure pour mettre en place l'adressage dans la commune. Il s'agit de numéroté chaque habitation pour faciliter la distribution du courrier, mais également les livraisons des transporteurs et surtout permettre aux services de secours d'intervenir rapidement. Le coût pour la commune est estimé à environ 1000 € ce qui correspond à l'acquisition des plaques numérotées.

Aménagement place du bourg :

Le Mercredi 14 Avril, 2 architectes paysagistes Mme Marie FRANCE et Mr Hubert JEANNEAU, chargés de mission pour le département de la Creuse sont venus à St Silvain pour nous conseiller gratuitement sur l'aménagement de la place à l'entrée du bourg.

Nous attendons leurs conclusions, en particulier pour l'emploi de la terre végétale stockée sur la place et également pour l'aménagement du point propre.

Commission Voirie communale

Elle s'est réunie le 3 Juin.

Une discussion fructueuse s'est engagée sur les besoins de travaux routiers ainsi que sur les demandes de livraison de matériaux pour l'entretien ponctuel des chemins ruraux.

Des besoins de chemins d'exploitation ont été évoqués mais les moyens de financement sont de plus en plus limités.

Les travaux d'entretien saisonniers seront confiés au SIVOM comme les années précédentes.

L'entretien de la voirie représentant une grande part du budget communal, le rôle de cette commission est important pour motiver les décisions du Conseil Municipal.

Commission Fleurissement

Comme les années précédentes, le fleurissement du bourg a été réalisé et laissé aux bons soins de Madame CHARDEAU pour l'entretien.

Eglise

Samedi 12 juin, grand ménage avec « relookage » du St Silvain sous la direction efficace d'Odile. Bonne ambiance, bon résultat.

Il est important que cet édifice soit maintenu dans des conditions de présentation satisfaisante, car depuis son ouverture régulière, la fréquentation ne cesse de progresser.

Immeuble sans maître :

La parcelle AK 255 au village du Faux, immeuble vacant et sans maître a été incorporée au domaine communal suite à une procédure réglementaire démarrée en Avril 2009.

Ce bien appartenant dorénavant à la commune peut être proposé à la vente aux riverains. Si toutefois aucun ne se montrait intéressé, une mise en sécurité des lieux serait envisagée.

Vos élus ont assisté :

- Conseil d'école : les 29 avril et 24 juin à St Silvain
- SDEC : 15 mars à Bellegarde
- ERDF : lundi 14 juin au Compas
- SIVOM : 31 mars à Les Mars
- SIAEP : 18 juin à Bellegarde
- Manifestation pour la défense du service de radiothérapie à Guéret le 19 juin
- Tirage au sort des jurés d'assises le 19 juin à Lupersat

La Communauté de Communes pour St Silvain

➤ Ecole

La communauté de communes a subventionné le voyage scolaire de l'école de St Silvain à hauteur de 100 € par enfant soit 1700 € pour une classe découverte à FOURAS.

D'autre part, actuellement deux études sont menées par la CCAB pour remédier aux problèmes des bâtiments scolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal. En effet, le rectorat a émis un rapport hygiène et sécurité qui fait état de la vétusté et de la non-conformité des locaux scolaires à Bellegarde et des problèmes d'accessibilité à St Silvain.

Les deux projets suivants sont proposés par Mr ABRARD, Architecte :

1 - Réhabilitation des deux écoles (Bellegarde + St Silvain) et construction du restaurant scolaire dans la cour engazonnée de l'école de Bellegarde:

TOTAL : 1 142 000 € TTC

2 - Construction d'une école neuve regroupant les deux sites avec intégration du restaurant scolaire et de la garderie :

TOTAL : 2 390 000 € TTC

Une réunion de travail en Sous-Préfecture a été organisée dans le but d'envisager les pistes de financements, avec la présence de Mme BONNOT, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture, Mme PATIES – Préfecture de la Creuse, Mr SIDRAT Inspecteur de la circonscription d'Aubusson, Mr l'Inspecteur d'Académie de la Creuse, Mrs MOREIGNE, ECHEVARNE, DESARMENIEN, BONNAUD, DUMONTANT.

Différentes tranches de travaux pourraient permettre d'obtenir des financements étalés sur plusieurs exercices.

➤ Presbytère

La commune de ST SILVAIN a délibéré favorablement pour mettre le bâtiment du Presbytère à la disposition gratuite de la Communauté de Communes.

Lors du vote du budget du conseil communautaire, il a été décidé d'inscrire la somme de 177 500 € pour la réalisation d'un bar restaurant. Les demandes de subventions ont toutes été déposées. Les porteurs de projets ont signé un protocole d'accord.

Patrice TRAPON, architecte a été retenu pour la réalisation de ce projet, scindé en deux tranches :

- aménagement de tout le Rez de Chaussée en bar restaurant.
- dans un deuxième temps : aménagement d'un logement pour l'exploitant à l'étage.

Une fois l'ensemble des réponses de financements obtenus (Conseil général, Région, Etat : FISAC + DDR), les travaux pourront commencer.

L'architecte établit les plans définitifs en vue de mener les consultations d'entreprises dans le courant de l'été.

➤ Autre projet local

Une supérette devrait également voir le jour à Bellegarde, dans l'ancienne Boulangerie « Goubely », en remplacement du « Petit Casino » lorsque les gérants feront valoir leurs droits à la retraite.

Page Pratique

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h – Samedi de 9 h à 12 h

Tel : 05.55.67.62.47 – Fax : 05.55.67.60.87 – Mail : mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public de la carrière de Sannegrand :

Du 31 Mai 2010 au 23 Juillet 2010

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Horaires d'ouverture au public de la Déchetterie d'Auzances :

Mardi, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12 h – Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Calendrier de ramassage des points propres

	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Plastique	08.07.10 21.07.10	04.08.10 19.08.10	03.09.10 17.09.10 30.09.10	14.10.10 28.10.10	12.11.10 25.11.10	10.12.10 24.12.10
Papier	05.07.10 19.07.10	02.08.10 17.08.10	01.09.10 15.09.10 27.09.10	25.10.10	22.11.10	13.12.10
Verre	06.07.10 20.07.10	03.08.10 18.08.10	02.09.10 16.09.10 28.09.10	26.10.10	23.11.10	23.12.10

Depuis le 1^{er} mai, le SIVOM Auzances Bellegarde a mis en place 1 container à textile à Bellegarde (Rue du château). Vous pouvez y déposer des vêtements, linge de maison et des chaussures dans des sacs bien fermés de moins de 100 L.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

A votre disposition en Mairie

Affichage municipal réglementaire.

Registre des comptes rendus de réunion du conseil municipal.

Registre des délibérations du conseil municipal.

Cahier pour noter vos remarques et attentes.

N'hésitez pas, venez aux heures d'ouverture de la mairie, nous vous aiderons dans vos recherches.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Etat-Civil

Naissance : nous attendons avec impatience une petite fille à Chez Bardy. C'est imminent, mais comme disent sa maman et sa grand-mère, elle s'appelle « Désirée » !

Nouveaux Arrivants

Nous souhaitons la bienvenue à

- Mr Olivier DROUILLARD, Le Faux, nouveau propriétaire de la Maison Janicaud
- Mr Julien PALAYER et Angélique BREDIER, Sannegrans successeurs de Mr et Mme HIDALGO

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

La Prévention routière

La Prévention routière organise une opération gratuite de sensibilisation des aînés aux nouveautés du Code de la Route, suivie d'une journée « conduite » sous la responsabilité d'un moniteur d'auto école. Un repas convivial est offert aux participants. Les bulletins d'inscription ainsi que le détail du programme sont à votre disposition en mairie.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

L'Union Fédérale des Consommateurs

« UFC que Choisir » est une association qui agit pour l'information et la défense des consommateurs dans tous les problèmes de la vie quotidienne. Son fonctionnement local est assumé par des bénévoles. Des permanences sont à votre disposition à Aubusson les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis de chaque mois au Pôle Enfance Jeunesse – 10 avenue de la République – Aubusson – Tel : 05.55.67.77.29
N'hésitez pas à les contacter en cas de litige.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Pour Rire

Allez les bleus!!!! Seulement pour les aficionados !

C'est juste avant le match Brésil-France. Ronaldinho arrive dans le vestiaire et trouve tous les brésiliens déprimés. « Qu'est-ce qui se passe ? » – « Ben, on a de la peine à être motivé pour ce match. On sait que c'est important, mais c'est seulement la France, ils sont vraiment trop nuls et on a pas du tout envie de jouer contre des gens qui jouent avec le col en haut ».

Ronaldinho les regarde et leur dit "OK, je suppose que je peux les battre seul, ne vous inquiétez pas allez boire tranquillement au bar". Ronaldinho sort donc seul affronter Zizou et ses cocoricos pendant que les brésiliens vont se "désaltérer". Après quelques bières, ils se demandent quel peut bien être le score du match et ils sollicitent le patron pour leur mettre le TéléText. Un grand cri de joie de tous les joueurs en voyant l'écran "Brésil 1 - France 0 (Ronaldinho 10ème minute)". Il bat les gaulois tout seul.

Plusieurs tournées plus tard, le match est oublié jusqu'à ce qu'un joueur le rappelle aux autres "Ca doit être fini maintenant, allons voir ce que fait Roni". Ils rallument la télé. "Résultat final du match 'Brésil 1 (Ronaldinho 10ème minute) - France 1 (Henry 89ème minute)". "Ils n'en croient pas leurs yeux. Ronaldinho a réussi à faire match nul tout seul. Quel talent !!! Ils retournent au stade le féliciter. Ils le trouvent dans le vestiaire, toujours pas douché, en train de se tenir la tête entre ses mains. Roni refuse de se relever. "je vous ai abandonnés..., je vous ai lâchés" "Arrête tes divagations. T'as réussi un match nul tout seul. Et ils ont marqué seulement à la toute dernière minute!" "Non, non, je vous ai abandonnés ... J'ai été expulsé après 12 minutes".

Pierre LEBRUN

URBANISME : Permis de Construire ou Déclaration Préalable ?

Il existe 3 types de demande lorsque vous effectuez des travaux ou des constructions :

- La Déclaration Préalable dont le délai d'instruction est de UN mois
- Les Permis de Construire :
 - **Permis de Construire Maison Individuelle et démolition** : le délai d'instruction est de **DEUX mois**
 - **Permis de Construire / Permis d'Aménager** : le délai d'instruction est de **TROIS mois**
 - **Permis de démolir** : le délai d'instruction est de **DEUX mois**

Les demandes diffèrent selon la nature des travaux. Quelle autorisation devez-vous demander lorsque ? :

	Sans formalité	Déclaration Préalable	Permis
Travaux sur construction existante			
Changement de destination des locaux		Travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade	Travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment ou sa façade
Travaux de ravalement		Toux travaux	
Modification aspect extérieur sans changement de destination		Autres cas	Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur
Constructions nouvelles			
Construction de nouvelles surfaces	<= à 2 m ²	De 2 à 20 m ²	> 20 m ²
Antennes	Moins de 12 m de haut	12 m de haut et plus	
Murs (autres que les murs de soutènement)	Moins de 2 m de haut	2 m de haut et plus	
Piscines non couvertes ou dont la couverture ne dépasse pas 1.8 m Les piscines démontables sont concernées	Bassin inférieur ou égal à 10 m ²	De 10m ² à 100m ²	Plus de 100 m ²
Piscines couvertes dont la couverture dépasse 1.8 m			Toutes
Clôtures nécessaires à l'activité agricole	Toutes		
Clôtures	Toutes		
Aménagements			
Installation d'une caravane en dehors d'un terrain de camping	Sur le terrain de la résidence du propriétaire : garage mort	Utilisation de plus de 3 mois par an, consécutif ou non	

Les imprimés peuvent être retirés en mairie ou téléchargés sur le site <http://www.service-public.fr>

Votre demande doit parvenir à la mairie sous pli recommandé avec accusé de réception ou contre dépôt au secrétariat. Un récépissé est établi avec la date de dépôt. Cette dernière définit le début du délai d'instruction de la demande.

La mairie transmet le dossier à l'atelier d'urbanisme d'Aubusson qui instruit le dossier.

- Si le dossier est complet, la décision vous sera communiquée rapidement ou si vous ne recevez pas de décision, le permis sera tacite.
- Si le dossier est incomplet, le délai d'instruction sera prolongé et les pièces manquantes vous seront demandées.

La mairie vous transmet l'arrêté, accordant ou pas la demande, accompagné de la déclaration d'ouverture de chantier et la déclaration d'achèvement de chantier. Ces imprimés sont à retourner à la mairie dès le début et la fin des travaux, en 3 exemplaires.

Ecole

CLASSE DE DECOUVERTE A FOURAS(17)

DU 24 AU 28 MAI 2010, la classe de CM1-CM2 de SAINT SILVAIN BELLEGARDE (soit 18 élèves + 2 accompagnateurs + l'institutrice) s'est rendue à FOURAS (CHARENTE MARITIME) en classe de découverte.



Le but de ce séjour était de développer leur projet sur l'écosystème.

PROGRAMME DU SEJOUR :

LUNDI 24 MAI :

Départ de l'école de BELLEGARDE à 8h. Arrivée au centre CPIE vers 14h15 : installation dans le centre et découverte de FOURAS.

MARDI 25 MAI :

Pêche à pieds sur l'Estran Repas au centre. Constitution d'un aquarium. Cette journée a été encadrée par un animateur du centre.

MERCREDI 26 MAI :

Chasse au trésor sur l'ILE D'AIX. Les élèves ont dû prendre le bateau malgré une appréhension pour certains d'entre eux.

JEUDI 27 MAI :

Visite de l'aquarium de LA ROCHELLE et promenade dans la ville.

VENDREDI 28 MAI :

Matinée land-art avec animateur. Préparation des bagages pour le retour en Creuse. Arrivée à BELLEGARDE vers 19h.

A l'unanimité, ce séjour à FOURAS a été très apprécié des élèves qui, pour certains ont pu se découvrir des talents cachés.

SPECTACLE DANSES ET CHANSONS



Le lundi 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, tous les élèves de BELLEGARDE et ST SILVAIN BELLEGARDE ont présenté aux parents et à leurs familles l'ensemble des chansons apprises tout au long de l'année. Ces chants ont ensuite été accompagnés de danses. A la fin de ce petit spectacle, les enfants ont invité les parents à danser. Ce moment d'échange et de convivialité s'est terminé par un goûter pour les enfants, suivi d'un vin d'honneur pour les parents.

« Don du Sang, Don de vie »

« Des produits sanguins pour tous »

Le sang contient divers composants comme les globules rouges et blancs, les plaquettes, le plasma et des facteurs de coagulation. Ces différents produits sanguins sont recueillis lors d'un don de sang total. Ils sont ensuite séparés pour répondre aux besoins spécifiques des malades. Des transfusions de produits sanguins sont nécessaires dans trois grands cas de figure : les maladies du sang et les cancers, les accouchements et les interventions chirurgicales. Si un malade fait une hémorragie pendant une opération, il faut lui transfuser des globules rouges. S'il perd une quantité de sang trop importante, une transfusion de plaquettes est nécessaire. Les grands brûlés ont besoin de recevoir en urgence du plasma. Quant aux hémophiles, des facteurs de coagulation leur sont indispensables. Les globules blancs sont systématiquement éliminés car ils peuvent être porteurs d'agents infectieux.

Les conditions d'un don

Vous pouvez donner votre sang si :

- Vous êtes âgé(e) de 18 à 70 ans
- Vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement
- Votre poids est au moins égal à 50 kg
- Votre taux d'hémoglobine est suffisant (si vous êtes nouveau donneur un dosage sera effectué)

Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

Dans certaines situations, vous devrez attendre pour donner votre sang :

- Quatorze jours après la fin d'un traitement par antibiotiques
- Sept jours après des soins dentaires
- Quatorze jours minimum après la fin d'un épisode infectieux
- Quatre mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria)
- Quatre mois après une intervention chirurgicale importante

Contrairement aux idées reçues, il ne faut pas venir à jeun. Il est conseillé de faire un repas léger la veille du don et bien s'hydrater. »

(Extrait de la revue « Santé magazine »)

A la suite du premier don, une carte de donneur est établie à votre nom et sur laquelle figurent le groupe sanguin et le facteur rhésus. Il est utile d'avoir sur soi cette carte en cas d'accident par exemple.

Le centre de transfusion sanguine est basé à GUERET. Une collecte est organisée régulièrement à la bourse du travail à Aubusson.



Associations



ACCA

La saison 2009 /2010, malgré le mauvais temps, s'est très bien déroulée. Notre bilan est satisfaisant : 4 sangliers et 34 chevreuils.

Nous avons également à notre actif plus de 30 renards dont une vingtaine de jeunes en déterrage.

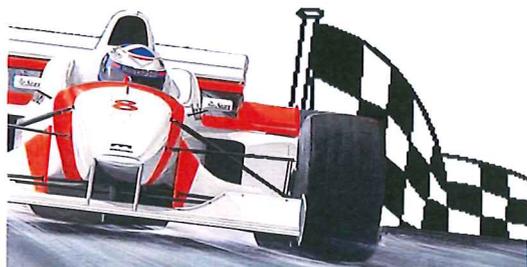
Des battues ont été organisées tous les week end, de la fermeture jusqu'à fin mars. Malheureusement, trop peu de chasseurs y participent. A ce sujet, il est bon de rappeler que la régulation des nuisibles fait partie des devoirs de l'ACCA : renards, martres, fouines, belettes, ragondins ... en font partie.

Concernant le blaireau, qui n'est pas classé nuisible, il occasionne de gros dégâts dans les cultures mis souvent sur le dos du sanglier !

Bonnes vacances et bel été à tous.

ASSOCIATION COURSE DE COTE DE LA TARDES

Coupe de France de la Montagne



Les 17 et 18 juillet 2010 aura lieu la 12^{ème} édition de la course de côte de la Tardes. Cette course est bien plus qu'une simple manifestation sportive, en effet l'équipe de bénévoles vous propose de nombreuses animations pour faire de ce weekend une véritable fête populaire.

Dès le samedi après midi vous pourrez apprécier des montées libres des pilotes. Un repas « entrecôte-frites » est organisé le samedi soir suivi d'une soirée dansante années 80 (pour le repas les réservations sont souhaitées avant le 06 juillet 2010 au 06.77.17.72.80).

Le dimanche matin est marqué par les essais qualificatifs, l'après midi est dédiée à la course. Vous pourrez également profiter de démonstration de Karting et de Drift avec le retour de Steve Rinsoz sur notre site. A noter également, la présence de buvettes et restauration sur place, ainsi que des attractions pour enfants avec une « piscine à balles » et « l'attrape mouche ».

Le dimanche soir sera réservé pour la remise des prix aux pilotes sur le podium ainsi que le tirage des lots de notre Tombola avec à gagner : une TV écran plat, un weekend pour deux, des bons d'achat...

Nous comptons sur votre présence pour venir faire la fête avec nous durant ce week-end !

JUDO

Le club de JUDO EN MARCHE compte plus de 150 licenciés répartis sur 5 salles d'entraînement : AUBUSON BELLEGARDE, JARNAGES, ST DIZIER LEYRENNE.

Martial BOUCHAUD, directeur technique de JUDO EN MARCHE et professeur de judo assure des cours tous les lundis de 17h30 à 19h à BELLEGARDE ainsi que les vendredis de 19h à 21h au dojo d'AUBUSSON. La fête du club a eu lieu cette année le dimanche 13 juin à JARNAGES où 135 judokas ont répondu présents. Parents et enfants ont su apprécier ce moment de convivialité et de partage de savoir.

Toute l'équipe de JUDO EN MARCHE souhaite de très bonnes vacances à tous ses judokas et leur donne rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison !!





17 et 18 juillet 2010

Course de Côte de la Tardes

24 juillet 2010

Brocante – Vide grenier organisé par l'association SILVIA – Terrain communal de 7 h à 19 h
Inscriptions au 05.55.67.64.80 – 05.55.66.47.42 – 05.55.67.61.24

Gratuit pour les habitants de la commune

Emplacements 5 € pour les particuliers et professionnels

Du 24 juillet au 1er Août 2010

« Reconstitution d'une salle de classe d'antan »

Visite gratuite tous les jours de 15 h à 19 h

Samedi 24 juillet : circuit touristique fléché à partir de la Brocante : la fontaine, l'église et l'exposition.

Dimanche 25 juillet : Inauguration 17 h : Dictée ludique faite par une authentique institutrice : Madeleine ALANORE

18 h 30 Pot de l'amitié.

Si vous disposez de photos de classe, de vêtements et de fournitures scolaires d'époque, n'hésitez pas à nous contacter avant la mi-juillet.

31 Juillet 2010

Ouverture du bar communal à partir de 18 h – salle polyvalente

18 Août 2010

Rando sur St Silvain – Départ 15 H place de l'église - Organisée par ADMVC de Bosroger

Ca s'est passé à St Silvain !

Enduro Family

Le 15 Mai, le terrain communal accueillait un enduro moto organisé par l'association « I-Rondelles » d'Aubusson. Environ 200 motards, femmes et hommes, jeunes et plus expérimentés ont pratiqué leur sport favori sur un circuit tracé sur plusieurs communes au départ de La Naute.

A notre demande, l'association « les petits loups » tenait la buvette mais compte tenu de la météo capricieuse ce jour la, les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Dommage pour eux !

Interview du maire, des adjoints et de la secrétaire par les enfants de l'école

La classe de St Silvain élabore un petit journal, pour cela les élèves répartis par groupes ont choisi un thème. Amélie, Alexandre et Antoine sont donc venus nous interroger sur le fonctionnement de la mairie et des différentes attributions de chacun. Au programme : quels sont les projets de la Commune ? Qu'est ce que l'état civil ? La fonction de Maire est-elle plaisante ? et « t'as beaucoup de problèmes sur la commune ? » !

Cérémonie du 8 Mai 2010



Lors de la célébration du 8 mai, une gerbe a été déposée au monument aux morts par Edwige et Camille. A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été servi dans la salle des associations.

Repas des élus

Le 14 Février la commune de St Silvain accueillait, à son tour comme le veut la tradition, les élus du canton de Bellegarde en Marche.

Plus de 80 convives partageaient - à leur frais - le repas préparé par l'équipe de M Lemestre du restaurant « Le Viaduc » à Busseau sur Creuse.

Une animation musicale était assurée par M Lausenaz Gris de St Oradoux de Chirouze.

Les mets étaient d'excellente qualité et l'ambiance assurée, malheureusement une panne imprévisible du système de chauffage mettait un terme prématuré à cette après midi d'échanges.



29 Mars 2011 - Tous au numérique

Mr Laurent CAZIER du Conseil Général accompagné de Messieurs Olivier ROUOT et Gérard JIMENEZ du GIP France Télé Numérique ont animé une réunion d'information le jeudi 6 mai à 18 h :

- Le 29 mars 2011, verra l'arrêt définitif de la diffusion analogique des principales chaînes nationales et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). L'émetteur de St Silvain n'émettra plus et la commune ne sera arrosée par aucun émetteur numérique.

Pour continuer à recevoir les émissions télévisées et bénéficier des avantages du tout numérique (18 chaînes environs), les foyers devront équiper leur poste d'un adaptateur TNT et d'une parabole.

Une aide financière, d'un montant de 250 €, peut être accordée, sur la commune de St Silvain seulement, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement. Vous trouverez tous les renseignements au 0970 818 818.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez faire appel à des antennistes professionnels agréés dont voici les plus proches de la commune : Ets GABIACHE BONIFAS, EXTRA et GIRAUD à AUBUSSON, DEVAUX à AUZANCES.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter la mairie au : 05 55 67 62 47.

Souvenirs, Souvenirs



Cette carte postale, datant du début du 20^{ème} siècle montre l'école construite suite aux lois Jules Ferry instaurant gratuité, laïcité et obligation scolaire (1880 à 1882).

Le bureau de tabac, également débit de boisson et marchand de bonbon, tenu longtemps par la Eulalie DANCHAUD et sa fille Maria a été acheté et restauré par la famille CHAPUT en 1990.

La maison couverte en chaume a été reconstruite par la famille DELARBRE qui y tenait café jusqu'aux années 60 puis achetée et agrandie par la famille MONTEL.